



Dans sa séance du 13 SEPTEMBRE 2022, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes:

Résolution n° 2022-05a*

présentée par le Conseil administratif, relative à l'approbation du plan directeur communal de l'énergie 2020-2030 (PDComE 2020-2030) de Meyrin

Le Conseil décide :

1. d'adopter le plan directeur communal de l'énergie (PDComE) dans sa version du 29 juillet 2022,
2. de charger le Conseil administratif de la mise en œuvre des mesures décrites dans ce plan directeur et de présenter les crédits d'investissement nécessaires au financement de ces mesures,
3. de charger le Conseil administratif d'adapter ce document en fonction des évolutions importantes à venir dans le domaine de l'énergie ces prochaines années et de présenter régulièrement le résultat de ces adaptations auprès de la commission idoine.

Par ailleurs, le Conseil a encore*:

- Assermenté M. Etienne Froidevaux (Ve) en remplacement de Mme Louisa Saratsiotis, démissionnaire.
- Assermenté M. Martin Trippel (UDC), M. Marc Helfenstein (DC-VL), Mme Jenny Bettancourt (Ve) et M. Antoine Frehner (PLR), suppléants.

* *Ce point n'est pas soumis au référendum*

Art. 25, al 5 de la loi sur l'administration des communes – Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Meyrin, le 22 septembre 2022

Le président du Conseil municipal:

Hysri HALIMI